



A Nîmes,

22 AVR. 2021

**Direction  
Générale  
Adjointe Mobilité  
Logistique**

**Direction de la  
Mobilité et des  
Routes**

Affaire suivie par  
Hélène PELLEGRINI  
helene.pellegrini@gard.fr  
Tel : 04.66.70.53.75  
Fax : 04.66.70.53.04

Association Les Amis du Pont du Gard et de sa Voie Verte  
A l'attention de Mme Senicourt, Vice-Présidente,  
263 chemin des Pilières  
30 300 Nîmes

Nos réf :  
D-210412-00386

Objet : Sécurisation du passage de Lafoux – continuité de la Voie Verte V66 entre  
Beucaire et Remoulins

Madame la Présidente,

Par courrier en date 14 février dernier, vous attirez mon attention sur le tronçon de voie verte restant à réaliser pour assurer la liaison entre Beaucaire et Le Pont du Gard, dans la traversée du hameau de Lafoux.

Cette portion de l'itinéraire étant située en agglomération, elle ne peut être étudiée indépendamment d'une réflexion plus globale sur cette traversée d'agglomération et doit par conséquent être portée par la commune de Remoulins.

Le Département a déjà eu des échanges avec la commune sur ce sujet, y compris très récemment, et saura l'accompagner tant sur le plan technique que d'un point de vue financier, au travers d'un contrat territorial.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,  
Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
délégué aux Infrastructures

Document signé électroniquement  
le 20/04/2021  
Martin DELORD  
Martin DELORD

Martin DELORD